



PUBLICATION RÉGLEMENTAIRE

Opération financée par Vals de Saintonge Communauté
communication des subventions publiques obtenues

Le 17/03/2025

Intitulé de l'opération : Bouquet de mobilité

Descriptif de l'opération et objectifs poursuivis :

Vals de Saintonge Communauté souhaite s'inscrire dans une politique durable des déplacements du territoire, notamment autour du vélo. En décembre 2024, elle est lauréate de l'appel à projet AVELO3 qui vise à développer l'usage du vélo.

La collectivité procédera donc à la mise en place de service autour du vélo ainsi que des actions de sensibilisations autour du vélo à destination des habitants du territoire.

En complément de l'élaboration d'un schéma directeur cyclable, il est prévu l'installation de plusieurs équipements vélo notamment du stationnement.

Le coût prévisionnel total des travaux est estimé à 59 742,50 € HT.

Plan de financement précisant les subventions obtenues :

Vals de Saintonge Communauté réalise ces travaux avec le soutien financier de l'État et du Département qui ont attribué les subventions précisées dans le plan de financement :

Dépenses HT		Recettes		
Frais de fonctionnement	39 142,50 €	Fonds vert	14 141,05 €	23,67 % (sur dépenses subventionnables)
Matériel	600,00 €	ADEME	29 871,25 €	50 % (sur dépenses subventionnables)
Travaux	20 000,00 €	Région Nouvelle-Aquitaine	3 715,95 €	6,22 % (sur dépenses subventionnables)
		Vals de Saintonge Communauté	12 014,25 €	20,11 % (sur dépenses totales)
Total HT	59 742,50 €	Total HT	59 742,50 €	100 %

Soutenu par



Projet réalisé avec le soutien technique et financier de l'ADEME dans le cadre du programme CEE AVELO 3



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

